

Réf: Dossier 316541

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE AOF »

Siège ABIDJAN ABOBO AVOCATIER NON LOIN DE LA
PHARMACIE DU MARCHE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE AOF »

Objet : LA CREATION ET LA GESTION D'ETABLISSEMENT
SCOLAIRE PRIVES, MARTENELS, PRIMAIRES ET
SECONDAIRES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX ET
TECHNIQUE,

REALISATION D'INVESTISSEMENTS DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO AVOCATIER NON LOIN DE LA
PHARMACIE DU MARCHE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M HODY ALLET BOGUIE CHRIST BORIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06969 du 16/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49472/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

